

# 2018/1

Base aérienne de Payerne  
**Aéronews**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Armée suisse**

# Dans ce numéro

EVOLUTION DE LA SÛRETÉ DE LA BASE AÉRIENNE	3
BIENVENUE À LA POLICE MILITAIRE	4 – 5
L'ARMÉE SUISSE EN MISSION AU PORTUGAL	6 – 7
ENGAGEMENT SUISSE DANS LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES EN LOMBARDIE	8
PLAN DE VOL 2018	8



## EDITORIAL

### Chères lectrices, chers lecteurs,

Au 1er janvier 2018, la réorganisation de l'armée nommée DEVA (=développement de l'armée) est entrée en vigueur. Son lot de changements a également affecté la Base aérienne.

La sécurité de la Base de Payerne est la première concernée. En effet, dans une volonté de centraliser tous les éléments sécuritaires de l'armée dans une seule organisation, nos gardiens professionnels ont été intégrés à la Police militaire, mais poursuivront leur mission en faveur de la Base aérienne. Je tiens à les remercier pour l'excellent travail accompli quotidiennement et leur souhaite d'ores et déjà plein succès dans leur nouvelle hiérarchie.

### De la vallée du Rhône à la plaine de la Broye

Le DEVA s'accompagne également d'économies, notamment par une réduction du parc immobilier. Ainsi, la Base aérienne de Sion a été dissoute fin 2017 en tant qu'unité de l'armée. Perdant une pièce maîtresse tant par sa situation géographique et climatique, les Forces aériennes travaillent main dans la main avec les autorités locales pour convenir d'une utilisation ponctuelle de l'aérodrome civil de Sion, comme c'est déjà le cas avec Genève et Kloten, ou

lors d'opérations particulières comme la Patrouille des Glaciers.

Deux ateliers de Sion subsisteront sous la responsabilité de Payerne. D'une part, une dizaine de mécaniciens poursuivront des travaux de maintenance pendant 2 ans sur place, avant d'être transférés à Payerne. D'autre part, le centre d'apprentissage continuera de former 32 polymécaniciens, restant ainsi un élément clé au service de la formation professionnelle des jeunes valaisans.

### Par-delà les frontières

Si le transport de troupes est une mission permanente des Forces aériennes, remplie principalement par les Super-Pumas, nos équipages ont également la compétence de soutenir la population civile, par exemple dans l'extinction de feux par voie aérienne. Entre juillet et octobre, les pilotes et mécaniciens de Payerne ont été sollicités à trois reprises en Europe, dans le cadre de l'aide internationale, démontrant une nouvelle fois leur haut professionnalisme et leur disponibilité. En effet, ces missions sont déclenchées dans l'urgence du besoin, obligeant nos collaborateurs à réorganiser leur vie familiale en quelques heures. Je tiens ici à les remercier pour cet état d'esprit exemplaire et la qualité des prestations fournies. On l'oublie trop souvent :

« ce sont des hommes et des femmes qui créent le succès ».

Ces engagements importants ne doivent cependant pas occulter la raison d'être essentielle de l'armée, dernier rempart de la protection et de la défense nationale. Tous nos efforts ont un seul objectif : la sécurité nationale, raison d'Etat oblige. Bien que ces termes paraissent dépassés dans notre société marquée par un profond individualisme, ils sont primordiaux pour garantir la prospérité et le bien-être de notre pays. Je cite le général Guisan : « On ne respecte que celui qui veut et sait se défendre ».

En vous encourageant à parcourir dans cette édition les récits de ces événements, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour l'année qui débute !



**Col EMG Benoît Studemann**  
Cdt Base aérienne de Payerne

# Evolution de la sûreté de la Base aérienne

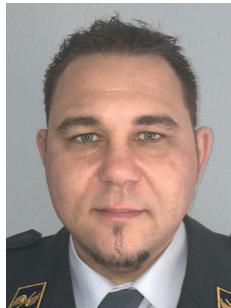
Dans le cadre des discussions engagées sur le DEVA (développement de l'armée), il est rapidement apparu que la question de la sécurité des sites militaires devait faire l'objet d'une restructuration d'envergure. L'objectif était de parvenir à mettre en place le système qualifié de « sécurité dans une seule main ». Cela signifie que l'armée doit pouvoir assurer elle-même la protection de ses sites militaires et particulièrement de ses bases aériennes.

En effet, précédemment, la garde et la sécurité sur les Bases logistiques de l'armée étaient assurées par des sociétés privées. Pour ce qui est des Forces aériennes, elles disposaient d'agents civils pour mener la mission de surveillance et de protection, placés sous la direction du major Alain Chételat, Chef sûreté de la Base aérienne. À Payerne, ces agents étaient à l'origine au nombre de seize, tous formés et équipés à la conduite de chien de défense. Cette troupe de sécurité était également renforcée par huit miliciens en service long spécifiquement formés à la sûreté des bases aériennes.

Dans les mesures de restructuration et de surveillance des coûts engagées depuis longtemps au sein de l'armée, ces effectifs, dont le travail est particulièrement im-

portant et sensible, ont petit à petit été réduits pour atteindre finalement le nombre de dix collaborateurs expérimentés, secondés par six jeunes militaires.

travail quotidien restera essentiellement le même, tout en se renforçant d'un savoir-faire supplémentaire.



**Major Alain Chételat**  
Chef sûreté Base aérienne

## La police militaire prend le relais

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la mission d'assurer la sécurité des bases aériennes a été confiée à la police militaire (PM). Evidemment, l'expérience des agents civils est un atout précieux et il ne s'agissait aucunement de s'en priver. Pour cette raison, ces agents ont été directement intégrés au sein de la police militaire, afin de continuer leur travail sur leur Base aérienne. Finalement, seul leur statut a réellement changé, tandis que le mode opérationnel de leur

En intégrant la police militaire, ces agents de sécurité, qui exerçaient leur métier uniquement sur la Base aérienne, se verront également confier des missions supplémentaires, déjà exercées par l'organe qu'ils rejoignent. Ces nouvelles activités correspondent notamment à servir de chauffeurs de personnalité ou d'assurer le transport de munitions à travers tout le territoire suisse. Bien entendu, les tâches de sécurité exercées précédemment restent, soit la protection du personnel, des aéronefs et des infrastructures, le maintien du secret, la protection d'événements particuliers sur la Base aérienne, le contrôle systématique des fermetures et de l'accès à la Base, ainsi que la gestion de la centrale d'alarmes. Cette nouvelle affectation nécessite une formation supplémentaire de six mois pour l'ensemble du personnel n'ayant pas dépassé l'âge de 55 ans. Deux des agents de la Base aérienne de Payerne, Messieurs Pontet et Bonny, ont déjà suivi cette formation à l'école de recrue de la police militaire, et nous saisissons l'occasion de les féliciter d'avoir relevé ce défi. ■



**Sylvain Pontet**  
sous-officier de Police militaire

## Quelle a été votre sentiment lorsque vous avez appris que vous alliez devoir suivre une formation de six mois auprès de la police militaire ?

J'étais plutôt réticent au début. Mais après réflexion, je me suis dit que je ne pouvais qu'en ressortir gagnant, que ce serait sans aucun doute un plus pour mon avenir professionnel .

## Comment s'est déroulée cette formation ? L'avez-vous ressenti comme une deuxième école de recrues à votre âge ?

La formation s'est déroulée de façon très intense. La plus grande difficulté était essentiellement personnelle. Ce n'était en effet pas facile d'être loin de sa famille toute la semaine, et cela l'a été encore plus pour mon épouse, que je profite de l'occasion pour remercier. Quant au fait de devoir effectuer une nouvelle école de recrue à près de 40 ans, je vous laisse imaginer ! C'était physiquement astreignant, très formel, et il y avait un grand nombre d'informations à assimiler rapidement. Mais je pense m'en être bien sorti et je suis fier de l'avoir fait, et ce aussi bien que les jeunes qui étaient dans mon équipe.

## Avez-vous retiré des éléments positifs de cette expérience ?

Bien sûr ! D'une part, même si ce n'était pas simple de réapprendre à vivre en communauté, surtout au début et avec des participants de tous les âges, nous sommes parvenus à tous bien nous entendre et à créer un esprit d'équipe. Ensemble, nous avons partagé des moments intenses et inoubliables. D'autre part, cette formation m'a beaucoup appris, notamment dans les domaines du droit ou les constats d'accidents, et je me sens aujourd'hui parfaitement formé et prêt à assumer mes tâches dans cette nouvelle organisation.

# Bienvenue à la police militaire



**Adjutant Pierre-Alain Cudré-Mauroux**  
Chef détachement Police militaire

Dans le but de garantir une transition en douceur, le commandant de la Base aérienne de Payerne avait pris contact avec son homologue commandant de la région de Police militaire, il y a plusieurs mois. Ensemble, ils avaient décidé de confier la conduite de l'entité sécuritaire de la Base à l'adjudant sous-officier de police militaire Pierre-Alain Cudré-Mauroux, sous la responsabilité du chef sûreté de la Base aérienne, le major Alain Chételat.

Ce binôme a donc eu le temps nécessaire pour préparer le changement et adapter ce qui devait l'être avant la passation officielle du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ainsi, les opérations continuent d'être dirigées par le coman-

tement de la Base aérienne, la conduite et la gestion du personnel devenant par contre de la seule prérogative de la police militaire. Il s'agit d'une subordination de forces pour l'engagement.

« Le changement reste raisonnable. Pour les agents de sécurité, il y a eu un nouveau contrat et un changement de tenue, et ils doivent désormais se tenir prêts à effectuer certaines missions à l'extérieur de la base aérienne », rassure Pierre-Alain Cudré-Mauroux. Par la suite, les inévitables petites adaptations se feront au fur et à mesure, sur le terrain. L'avance prise par la Base aérienne de Payerne a permis et permettra encore une montée en puissance rapide et efficace.



Le Service de Sécurité et Surveillance jusqu'en 2017.

Si toute idée de changement entraîne avec elle son lot de questions et d'incertitudes pour les concernés, ce qui est bien naturel, cette anticipation a aussi permis de rassurer les agents de sécurité sur la stabilité de leur travail et de répondre à leurs interrogations. En intégrant un responsable de police militaire avant l'heure, les commandements respectifs de la PM et de la Base aérienne ont pu balayer ces incertitudes et permettre aux deux partenaires d'apprendre à se connaître et à se faire confiance. Tant Pierre-Alain Cudré-Mauroux que Alain Chételat assurent avoir du plaisir à travailler ensemble et sont confiants pour la sécurité de la Base à l'avenir.

### Une fusion des savoir-faire bénéfique à tous

Le mélange des compétences et des façons de faire entre les agents civils de la Base aérienne et ceux de la police militaire qui ont rejoint la base optimise la mission de sécurité. L'adjudant Cudré-Mauroux se dit en effet très satisfait de travailler également avec les agents en place précédemment, car ils disposent d'une grande connaissance spécifique aux opérations des Forces aériennes. Ceux-ci rejoindront chacun à leur tour l'école de la PM pour une formation de six mois avant de retrouver la Base aérienne de Payerne pour continuer leur engagement, comme ce fut le cas en 2017 des sous-officiers de Police

militaire Bonny et Pontet (ndlr : voir encart page précédente). Enfin, ce nouveau team sera renforcé par des miliciens en service long spécifiquement formés, désormais issus de l'école de police militaire.

Les Forces aériennes remercient l'ensemble du personnel de sécurité de la Base aérienne de Payerne pour leur travail accompli jusqu'à maintenant et se réjouissent de poursuivre cette collaboration, quelle que soit la couleur de leur uniforme. ■



*Le détachement de protection des objets de la Police militaire assure désormais la Base aérienne.*

# L'Armée suisse en mission au Portugal

Dans le cadre de ses missions fondamentales, l'armée suisse a pour but d'apporter son soutien aux autorités civiles lorsque les moyens à leur disposition ne suffisent plus. Cet appui s'applique principalement sur le territoire national, mais peut avoir également lieu à l'étranger, en cas de demandes de pays touchés par une catastrophe naturelle. Il s'agit du concept militaire d'aide humanitaire. Pour remplir cette mission, l'Armée suisse a mis en place un groupe de militaires volontaires et rapidement engageables. Une des actions spécifiques menées précisément par les Forces aériennes est la lutte contre les incendies avec des hélicoptères.

C'est dans ce cadre que les Forces aériennes suisses ont été appelées à intervenir à deux reprises durant l'été 2017, au Monténégro et au Portugal, pour faire face aux importants feux de forêt qui ravageaient leur territoire. Dans le cas des lusitaniens, un groupe d'une trentaine de personnes, principalement des pilotes et des mécaniciens d'hélicoptères, a été mobilisé en moins de 24 heures pour se rendre sur place. En 8 jours, les hélicoptères ont totalisé 328 rotations, déversant sur les flammes pas moins de 630 tonnes d'eau !

Le capitaine Laurent Bongard, pilote sur hélicoptère Super Puma et incorporé à l'escadrille de Transport 1 de Payerne, a participé à l'engagement au Portugal. Il nous raconte son expérience.



**Capitaine Laurent Bongard**  
pilote sur hélicoptère

## **Vous avez participé à l'action menée par l'Armée suisse au Portugal pour lutter contre les feux de forêt, comment s'est déroulé le déploiement ?**

J'ai reçu l'annonce le vendredi 19 août aux alentours de midi, m'informant que j'allais être engagé au Portugal pour soutenir l'effort mené contre les incendies de forêt qui frappaient l'ensemble du pays. Aussitôt, la priorité a été d'organiser le déplacement jusqu'au Portugal, afin de savoir où nous pouvions faire escale, principalement pour nous réapprovisionner en carburant. Nous sommes partis avec trois hélicoptères et neuf pilotes le samedi pour atteindre le Portugal le dimanche matin. Un détachement avancé était déjà sur place pour préparer notre arrivée.

## **Où se déroulait l'engagement ?** Nous étions stationnés à Monte Real, à mi-

chemin entre Lisbonne et Porto mais les feux touchaient l'ensemble du pays, de sorte que nos vols se sont déroulés à de nombreux endroits à travers le territoire portugais. Cela nécessitait parfois des vols d'approche de trente à quarante minutes.

## **Concrètement, quel était votre rôle sur place ?**

Il s'agissait d'un rôle de lutte direct contre le feu. Nous utilisions donc les Super Puma pour déverser de l'eau sur les feux. Notre action s'est fait en soutien des pompiers portugais qui luttaient contre les incendies depuis près de deux mois déjà et qui arrivaient au bout de leurs moyens, notamment en terme de fatigue humaine. Les incendies étaient en effet très virulents et en particulier chaque après-midi, un vent chaud se levait et poussait les flammes, ce qui relançait parfois des foyers que nous venions d'éteindre.

## **Combien de temps a duré votre engagement ?**

Pour ma part, je suis resté sur place jusqu'au jeudi 26 août, soit six jours d'engagement en comptant le déplacement. Ensuite, nous avons été relayé par de nouveaux pilotes. Leur engagement n'a cependant duré que quelques jours car il a commencé à pleuvoir de sorte que les feux ont enfin baissé en intensité.



## Comment se déroulaient les vols sur place ?

Nous utilisions deux hélicoptères en permanence, avec un troisième en réserve ou en maintenance. Pour chaque engin, deux équipes de pilotes se relayaient pour assurer les vols. Il y avait également des forces venues d'Espagne et du Maroc en renfort de la protection civile portugaise. Sur chaque vol, un pompier portugais nous accompagnait pour assurer la liaison radio et pour coordonner les lâchers d'eau entre les différents hélicoptères et avions. Sur un seul foyer, par exemple, nous nous sommes retrouvés à onze appareils. La coordination est donc cruciale dans ce genre de situation. De plus, depuis le cockpit, on ne se rend pas bien compte de la situation au sol. On voit parfois des gens courir mais l'on n'est pas confronté directement aux dégâts et aux drames. Sur une de nos interventions, les feux menaçaient un village dans lequel certaines maisons s'enflammaient et les villageois devaient fuir rapidement. La présence à bord d'un soldat du feu portugais nous permet de garder une distance suffisante pour accomplir le travail efficacement, selon les besoins réels et l'urgence définis par les pompiers au sol.

## Il s'agissait donc d'un engagement intensif et impressionnant ?

Globalement l'engagement s'est bien déroulé. Nous avons toutefois été un peu surpris à notre arrivée en constatant que l'on prenait le temps de déjeuner avant de décider des

endroits où engager les moyens de lutte aériens. Nous pensions voler du lever au couche du soleil (des engagements de nuit n'étant pas adaptés à ce type de mission). Or, les Portugais avaient en fait mis en place un système de lutte sur la durée adapté à la situation. Nous avions aussi suffisamment de temps de repos entre les vols pour ne pas finir l'engagement épuisés. Une concentration maximale est en effet nécessaire pour éviter toute inattention ou inexactitude qui pourrait avoir des conséquences incommensurables. Les vols eux-mêmes étaient très intensifs, car les conditions étaient particulièrement mauvaises et les feux très impressionnantes. Nous devions voler à proximité de flammes de trente mètres de haut, avec très peu d'informations sur les obstacles. Nous voyions parfois apparaître des lignes à haute tension dans la fumée, ce qui est évidemment très dangereux pour les hélicoptères. De plus, avec deux tonnes d'eau transportées dans un récipient accroché sous le ventre, les machines sont forcément plus lourdes et moins maniables.

## Comment s'est déroulée la collaboration avec les Portugais ?

La collaboration a été excellente. Nous avons eu un sentiment de confiance réciproque dès le premier jour et nous ne nous sommes jamais sentis mis de côté. Les Portugais ne nous ont ainsi jamais dit que nous ne pouvions pas voler avec eux car les feux étaient trop grands ou parce que nous ne connaissions pas suffisamment l'environnement.

Grâce à cette bonne entente, nous avons pu être engagés de manière utile et cela a grandement participé à faire de la mission un succès.

## Au niveau personnel, que retirez-vous d'un tel engagement ?

Un engagement de la sorte permet d'apprendre énormément sur le pilotage des appareils dans des conditions difficiles. J'ai aussi beaucoup grandi en terme organisationnel. J'ai appris notamment qu'il faut savoir se restreindre pour ne pas trop empêtrer sur sa marge de sécurité, ce que l'on a tendance à faire face à des catastrophes de cette ampleur. Nous avons également eu la chance de voler régulièrement avec un spécialiste de la lutte contre les incendies qui nous a énormément enseigné sur le feu. Nous avons en effet remarqué que nous possédions une bonne maîtrise des techniques de lutte mais peu de connaissances sur les feux en eux-mêmes, ce qui pourrait s'avérer utile pour notre sécurité et une meilleure efficacité. C'est d'ailleurs pour cela qu'une formation complémentaire distillée par des spécialistes incendie est en cours de mise en place pour les pilotes d'hélicoptères des Forces aériennes. Et finalement, plus que tout, nous avons eu l'occasion de venir en aide à des gens dans le besoin. Pour ma part, c'est pour cette raison que j'ai voulu faire pilote et je suis donc très content d'avoir pu apporter mon aide de manière concrète et participer à soulager des souffrances. ■



